



Des propositions-chocs pour la politique migratoire

• Prenant le contre-pied | • Les auteurs - préfet, en- | • Leur rapport suggère de | • L'administration, qui | • Les auteurs entendent

Dans la parution du journal le Monde, de ce mercredi 22 janvier 2020, vous trouverez un article mentionnant la remise d'un rapport de membres de la Haute Administration.

Ce document a été remis le 21 janvier 2020 au gouvernement et au président de la République.

10 | FR
PC

Des propositions-chocs pour « simplifier » le droit au séjour

Prenant le contre-pied de la politique en vigueur, onze experts prônent une simplification du droit des étrangers et la régularisation des personnes aujourd'hui ni régularisables ni expulsables.

Ce comité de la Haute Administration propose :

- ⇒ de régulariser les personnes non expulsables
- ⇒ de diminuer le nombre de catégorie de carte en 5 catégories (au lieu de 15 actuellement)
- ⇒ d'augmenter la durée minimum du titre de séjour de 1 an à 5 ans

MAIS ce comité propose également « de sortir la politique migratoire de la tutelle du Ministère de l'Intérieur pour la rattacher à un haut-commissariat auprès du premier ministre ». Cela signifie que les missions dites « Etrangers » ne seraient plus en préfecture !!!

Notre syndicat demande que ce sujet soit à l'ordre du jour du prochain Comité Technique Spécial des Préfectures, le mercredi 29 janvier prochain.

Nous défendrons l'avenir de nos collègues affectés dans les services Etrangers, et les missions des préfectures !!!

Pour FO, après la fermeture des guichets de titres, voici l'acte 2 de PPNG !!!



Un syndicat libre et moderne,

un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

